

**Ecole élémentaire
SAINT DENIS
Boulogne-Billancourt**

Mon passeport pour la Grande École

Rentrée 2019

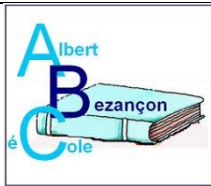


Ce livret d'accueil est destiné aux élèves
faisant leur rentrée de **CP** à l'école Saint-Denis.



Il pourra être lu par chaque parent avec son enfant.
Certaines pages sont plus particulièrement destinées aux élèves,
d'autres concernent davantage leurs parents.





Rentrée scolaire

Lundi 2 septembre 2019

Ce jour-là, exceptionnellement, l'accueil des élèves de CP se fera à **9 heures** au lieu de 8 heures 30.

Cela permettra de réserver un temps plus personnalisé pour chaque famille.

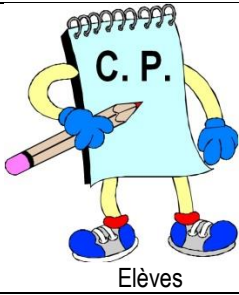
Les parents accompagneront les élèves en classe et préciseront si leur enfant reste à cantine ainsi qu'à l'étude et aux ateliers.

Dès les jours suivants, les enfants franchiront seuls le seuil de l'école, les parents les laissant à la grille d'entrée.

L'entrée peut se faire dès 8H20, l'école prenant alors en charge la pleine responsabilité de chaque élève qui lui est confié durant le temps précisé par écrit sur le cahier de liaison

(Un tableau récapitulatif à compléter y sera collé et devra être respecté et éventuellement réactualisé à chaque changement).

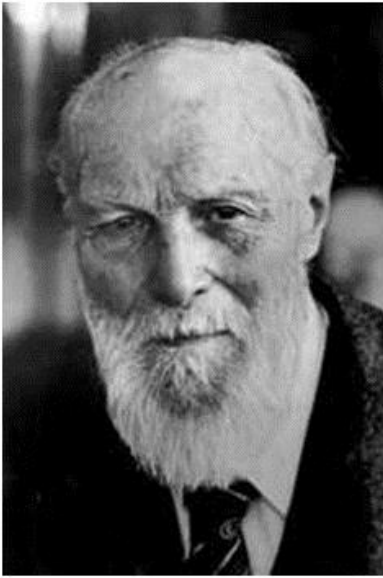
Après 8H30, l'élève est en retard. Le retard sera inscrit sur le cahiers des retards et les familles auront alors à charge de justifier ce retard sur le cahier de liaison.



Contenu du livret

Tu te demandes peut-être...

- ↪ A quoi ressemble ta future grande école ?
- ↪ Quelles maîtresses travaillent en CP ?
- ↪ Quelles règles tu devras y respecter ?
- ↪ Ce que tu apprendras au CP ?
- ↪ Comment se déroulera ta journée en CP ?
- ↪ Ce dont tu auras besoin comme matériel en CP ?
- ↪ Ce que tu devras acheter pour la rentrée ?
- ↪ Comment tes parents pourront contacter l'école ?
- ↪ Comment communiquer avec l'école ?
- ↪ Quel est le rôle de chacun ?



L'école Saint Denis fait partie du groupe scolaire Albert Bezançon

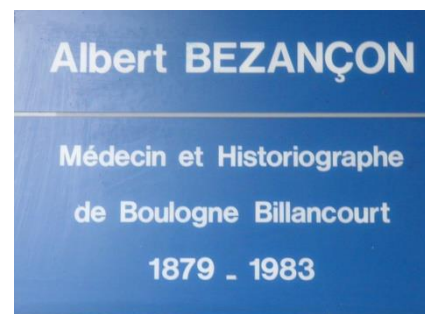
Mais qui est Albert Bezançon ?

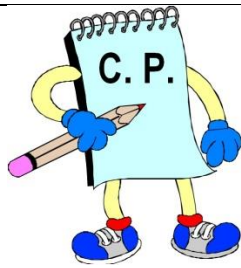
Il est médecin, à Boulogne, en 1908. Il y exercera ses fonctions jusqu'à l'âge de 92 ans.

En 1919, Il met en place des actions pour surveiller la santé des enfants dans les écoles.

Durant la seconde Guerre Mondiale, il devient médecin-chef.

Enfin, il contribue activement à la création puis au fonctionnement du musée des Années Trente de Boulogne-Billancourt dont il devient le conservateur en 1954.





Elèves

A quoi ressemble ta future grande école ?



Le bâtiment principal



L'annexe



L'infirmerie



La porte d'entrée



Le hall



Le bureau du directeur



Le gymnase



La cour de récréation



La cantine



La bibliothèque



La salle informatique



La salle de sciences



Qui rencontreras-tu dans ta nouvelle école ?

La
directrice
ou le
directeur



Des maîtresses et des maîtres

(Les enseignants en 2017/2018)



J. Jacques Delrieux
Notre gardien

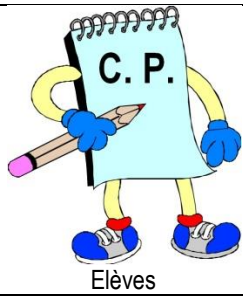


Mme Késic
Notre infirmière



Mme Camus
Notre assistante sociale

Tu pourras aussi y rencontrer : madame Brault, la psychologue scolaire, des parents qui encadrent pendant les temps de bibliothèque, des éducateurs sportifs, des intervenants et des animateurs pendant la pause de midi



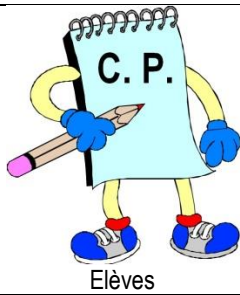
Quelles maîtresses
enseignent en CP ?



Anne Roussey
CP a



Isabelle PANNIER
CP b



Quelles règles devras-tu respecter dans ta nouvelle école ?

A l'école, comme partout ailleurs, l'enfant a des droits. Pour que ces droits soient garantis pour tous, chacun a également des devoirs.

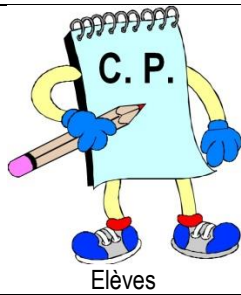
En voici les principaux :

● Tes devoirs

- Tu as le devoir de travailler à l'école et de respecter les enseignants, le personnel de l'école et tes camarades.
- Tu as le devoir de bien te comporter pour ton épanouissement et celui des autres.
- Tu as le devoir de respecter l'avis des autres et d'accepter des choix différents et d'accepter des choix différents des tiens.
- Tu dois respecter ton cadre de vie.

● Concrètement,

- Tu dois arriver à l'heure et ne t'absenter que pour des raisons de santé ou des événements exceptionnels.
- Tu dois suivre le règlement de l'école, toujours t'adresser poliment aux autres et obéir aux consignes qui te sont données par les adultes.
- Si tu n'es pas d'accord avec un autre enfant, tu cherches à le comprendre et à t'entendre avec lui. Si tu n'y parviens pas, tu demandes l'intervention d'un adulte.
- A aucun moment, tu ne devras te trouver seul dans l'école, tous tes déplacements se feront en groupe et avec l'autorisation d'un adulte.
- Tu ne devras dégrader aucun matériel, espace, bâtiment ou plantation.
- Tu porteras une attention particulière à tes affaires (vêtements, cartable, sac de sport).
- Tu devras faire signer tes cahiers.



Qu'apprendras-tu au CP ?



Tu apprendras à lire et à écrire.



Tu compteras jusqu'à 100, tu apprendras à calculer.



Tu pratiqueras régulièrement des activités sportives.



Tu continueras de découvrir le monde (le monde du vivant, de la matière, les objets, l'espace et le temps).



Tu approfondiras ta pratique et tes connaissances des arts et leur histoire.



Tu deviendras plus responsable et plus autonome.
Tu bénéficieras d'un enseignement moral et civique.

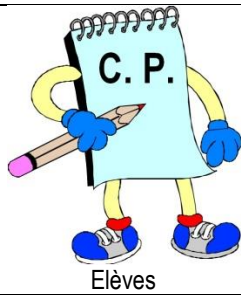


Tu travailleras avec beaucoup d'application et de précision.



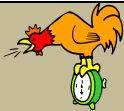
Tu prendras soin de ton matériel.

Ta maîtresse sera toujours très attentive à la présentation de ton travail et à ton attitude d'élève.



Comment se déroulera une journée en CP ?

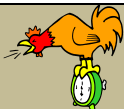
Voici un exemple d'emploi du temps :



8h20 : première sonnerie.

La porte de l'école s'ouvre, tu dois entrer, seul(e), et aller dans la cour.

Tu peux arriver à l'école de 8h20 à 8h30, au plus tard.



8h30 : deuxième sonnerie.

Tu te ranges, avec un camarade, dans la cour, à l'emplacement réservé pour ta classe. Puis la maîtresse vient vous chercher pour monter en classe.

de 8h30 à 8h40 : Tu poses tes affaires et tu vas t'installer au coin regroupement.

de 8h40 à 9h : Avec la maîtresse, tu fais l'appel, tu comptes les présents, tu lis le calendrier... enfin tous les rituels, un peu comme en maternelle.

de 9h à 9h50 : Tu peux travailler sur les sons pour bien apprendre à lire et écrire et tu peux t'entraîner à l'écriture.



10 h : sonnerie 1

10h15 : sonnerie 2

C'est l'heure de la récréation, elle est courte à l'école élémentaire, c'est pour cela que tu ne dois pas oublier de commencer par aller aux toilettes. A la fin de la récréation, tu te ranges, avec un camarade, à l'emplacement de ta classe. La maîtresse vient vous chercher pour monter en classe.

De 10h10 à 10h30 : La maîtresse peut te lire une histoire.

De 10h30 à 11h 45 : Tu peux faire des mathématiques pour apprendre les nombres jusqu'à 100.



11h45 : sonnerie

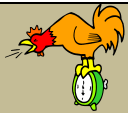
*Pause méridienne
Retour à la maison ou cantine*

C'est l'heure du déjeuner, soit tu restes déjeuner à la maison, soit tu déjeunes à la cantine. Alors la maîtresse te confie à un animateur qui fait l'appel et t'emmène à la cantine.

Tu prends un plateau pour y déposer les différents plats, tu déjeunes puis tu retournes dans la cour jusqu'à 13h45.



De 11h45 à 12h05 : Certains enfants restent avec leur maîtresse pour revoir des points étudiés en classe qui leur posent encore quelques difficultés ou travaillent sur des projets particuliers.

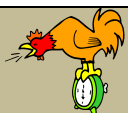


13h35 : première sonnerie

Si tu es resté(e) à la cantine, tu continues à jouer dans la cour jusqu'à la deuxième sonnerie.

Si tu es sorti(e) déjeuner, la porte de l'école s'ouvre. Ensuite, tu te rends dans la cour.

Tu peux arriver à l'école de 13h35 à 13h 45, au plus tard.



13h45 : deuxième sonnerie

Tu te ranges, avec un camarade, dans la cour, à l'emplacement réservé pour ta classe. Et la maîtresse vient vous chercher pour monter en classe.

De 13h45 à 14h45 : Tu peux faire du sport, des arts visuels, aller en bibliothèque, à la chorale...

Tu peux aussi travailler en découverte du monde.



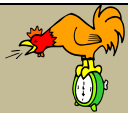
15h : sonnerie 1

15h15: sonnerie 2

C'est l'heure de la récréation de l'après-midi. Pense bien à aller aux toilettes !

De 15h15 à 16h20 : Tu peux faire de la lecture pour découvrir un album.

De 16h20 à 16h30 : Tu prépares ton cartable pour les devoirs, tu ranges tes affaires dans ta case et tu nettoies ta table et laisse la classe en ordre.



16h30 : sonnerie 1

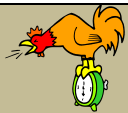
Fin de l'école
Début de l'étude

L'école est finie, ou presque !

- Si tu rentres à la maison... ta journée d'école est finie, mais n'oublie pas tes devoirs !
- Si tu restes à l'étude... ta journée continue !



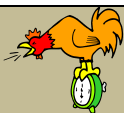
De 16h30 à 17h : Tu goûtes dans le réfectoire. Pas la peine de préparer un goûter le matin, tout est fourni par l'école ! Puis tu as un petit temps de récréation.



17h : sonnerie 2

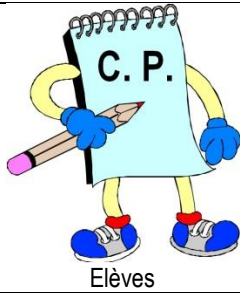
Tu te ranges, avec un camarade, dans la cour, à l'emplacement réservé pour ton étude. Et la maîtresse qui fait l'étude vient vous chercher pour monter dans une classe qui n'est pas forcément la tienne.

De 17h à 18 h: Tu fais tes devoirs aidé(e) par la maîtresse qui fait l'étude ou tu participes à un atelier (seulement le mardi et le vendredi).



18h : sonnerie

Là, ta journée d'école est vraiment terminée, tu rentres à la maison !



Quel matériel auras-tu en CP ?

A l'école...



*Tu disposeras
d'une table et d'une chaise
pour travailler*



*...sous ta table, tu auras une case
pour ranger cahiers, ardoise,
feutres, crayons.*



Pour travailler tu auras des cahiers :
des petits et des grands,
de différentes couleurs,
et une ardoise.



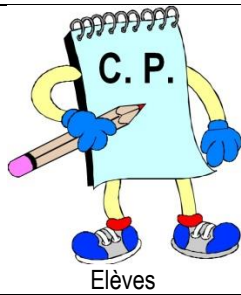
Tu auras aussi une trousse sur ta
table avec ton petit matériel :
gomme, crayons à papier, colle,
taille-crayon, ciseaux et surligneurs

A la maison tu emmèneras...



... ton cartable avec le matériel
nécessaire pour faire tes devoirs.

...ta trousse, si tu restes à l'étude.



Que devras-tu acheter pour la rentrée ?

Voici la liste des fournitures à **APPORTER DÈS LE 1^{er} JOUR D'ECOLE** :

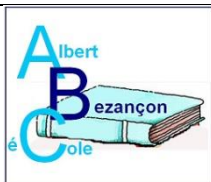
- 1 pochette à 3 rabats avec élastiques
- 2 trousse (1 pour les crayons de couleurs et les feutres, 1 pour les stylos, crayons à papier, gomme, taille crayons)
- 2 stylos bleus, 2 stylos verts
- 4 crayons à papier HB
- 1 taille crayons à réserve
- 2 surligneurs de couleurs différentes
- 1 gomme
- 1 pochette de 12 feutres de qualité
- 1 pochette de 12 crayons de couleurs
- 6 **grands** bâtons de colle
- 1 paire de ciseaux à bout rond (droitier ou gaucher)
- 1 **double** décimètre en plastique **NON SOUPLE**
- 1 ardoise effaçable avec **4** feutres effaçables d'ardoise à **pointe fine**
- 1 chiffon ou un effaceur pour l'ardoise
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 set de protection de table pour la peinture
- 1 photo d'identité récente
- 1 attestation d'assurance



Tout ce matériel devra être étiqueté (Nom + Prénom).

Nous vous remercions de faciliter le travail de votre enfant et le nôtre en fournissant ce matériel pour le jour de la rentrée.

La liste de fournitures devra être vérifiée et complétée chaque fin de semaine.



Comment communiquer avec l'école ?

À l'école élémentaire, et en raison des consignes de sécurité (plan vigipirate) les enseignants sont plus difficiles à aborder de façon informelle comme cela se fait souvent en maternelle. Ils ne sont plus assistés d'une ATSEM, et démarrent leur enseignement dès 8H30.

A moins qu'ils n'y aient été précisément conviés, les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'établissement, ni pour accompagner, ni pour reprendre leur enfant à la fin des cours. Il en va de la sécurité des élèves comme du respect des rôles et missions propres à chacun.

Néanmoins, il est indispensable que des échanges réguliers soient mis en place pour que l'enfant comprenne bien toute la cohérence de l'attention qui lui est portée.

Ainsi, au-delà des réunions collectives proposées, il est recommandé que parents et enseignants prennent régulièrement rendez-vous pour faire un point sur l'évolution de la scolarité de l'élève.


Le cahier de liaison permet d'informer de l'opportunité de ces entretiens et d'en définir les horaires.

Si nécessaire, le directeur peut se joindre à ces discussions.

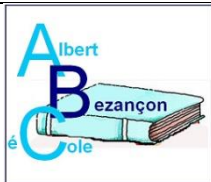
Il est indispensable de prévenir l'école (téléphone ou courriel) lorsque l'enfant est malade et ne peut venir à l'école. Au retour de l'élève, il devra présenter un mot écrit sur le cahier de liaison.

Toute modification, même ponctuelle, au planning des études, ateliers et cantine établi en début d'année doit également être précisée par écrit.

Sauf cas particulier, tout ajustement sera facturé plein tarif par la mairie.

 Téléphone : 01 55 18 57 40 - Fax : 01 55 18 61 09

 Courriel : 0920439c@ac-versailles.fr



Quel est le rôle de chacun ?

Chaque adulte de la communauté scolaire, quel que soit son poste, recherche et contribue à la mise en place des meilleures conditions d'épanouissement, de développement et de travail des élèves.

Les enseignants sont des professionnels de l'éducation. Ils mettent en place les conditions de réussite auprès de chaque élève, conformément aux programmes définis par l'éducation nationale.

Le directeur est également un enseignant et est partiellement chargé de classe. Il coordonne l'équipe pédagogique et assure la cohésion des actions mises en place. Il est fréquemment l'interface entre l'école et les familles ainsi qu'avec les services municipaux qui assurent la logistique permettant le fonctionnement de l'établissement. Il est également le relai de la politique éducative mise en œuvre par l'Inspection de l'Éducation nationale à l'échelon local. Bien que souvent sollicité sur le plan administratif, il ne dispose pas de secrétariat.

Les parents ont un rôle fondamental dans la réussite de la scolarité de leur enfant. Au travers de l'attention quotidienne au suivi du travail et de la confiance qu'ils portent à l'enseignement dispensé, ils garantissent une cohésion forte aux yeux de l'enfant. L'aide qu'ils peuvent également apporter à la classe (sorties, bibliothèque, relai avec des familles) est précieuse.

En œuvrant dans le même sens que les enseignants, ils facilitent le respect des règles de vie dans la communauté éducative.

Les gardiens et les agents de service contribuent à l'entretien régulier de l'établissement. Certains servent également à la cantine.

L'infirmière (01 55 18 57 42) assure les soins de première urgence, et le suivi des problèmes médicaux éventuels des élèves. Elle mène, avec les enseignants, des actions de prévention et d'information à la santé. Elle n'est présente qu'à temps partiel.

L'assistante sociale

la psychologue scolaire (01 55 18 47 96) intervient sur plusieurs écoles à la demande des enseignants ou des parents.

Les Assistants Vie Scolaire aident certains élèves dont les difficultés ont été reconnues par la MdPH.

L'équipe d'animation (06 72 62 51 37) Durant le temps de la pause méridienne c'est l'équipe d'animation qui est en charge la responsabilité des élèves.

Les intervenants du soir (enseignants, éducateurs sportifs, intervenant artistiques et culturels) assurent le bon déroulement de l'étude et des ateliers.